

## TRIBUNES DE LIBRE EXPRESSION

La fièvre olympique de ces dernières semaines a, presque, fait disparaître le tumulte créé par les élections européennes, la dissolution de l'Assemblée nationale, la menace de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite et l'incertitude sur l'avenir politique de notre pays qui en a suivi.

Cette séquence politique doit, tout de même nous interroger sur les raisons ou les causes de la lente mais constante montée des idées d'extrême droite et de l'abstention.

En décembre 2021 le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep) publiait « Élections 2022 – L'éducation populaire, une fabrique de la République ».

Pour le CNAJEP nous sommes face à deux défiances : celle des citoyens à l'égard « du ou des » politiques et celle des institutions qui voient dans les mouvements de citoyens, d'habitants, un contre-pouvoir.

Dans ce contexte, les idées populistes et extrémistes trouvent un terreau fertile. Les associations par leur travail de proximité, sont en première ligne pour rétablir le lien entre les citoyens et la politique. Elles sont des lieux d'expression, d'éducation et d'engagement qui permettent à chacun de se réapproprier sa citoyenneté. Elles encouragent la participation active à la vie publique. Leur travail est crucial pour lutter contre l'abstention, en redonnant du sens à l'action collective.

Pour cela les associations doivent bénéficier d'un financement pérenne et d'une reconnaissance de la part des institutions. C'est le sens l'avis du Conseil économique social et environnemental (CESE) paru en mai 2024 et l'objet de la mobilisation des structures d'éducation populaire autour de la coresponsabilité, Etat et structures, pour le maintien de la cohésion sociale.

Au-delà des moyens financiers les associations ont besoin de moyens humains. Les lois modifiant le nombre d'années de cotisation nécessaires ou l'âge de départ à la retraite auront un impact certain dans l'engagement bénévole dans les associations, tant ces dernières fonctionnent avec de jeunes retraités qui souhaitent maintenir une activité et conserver un rôle social. Ce sujet, pourtant crucial pour le lien social, a été peu évoqué et est en soi une raison pour revenir sur les lois iniques votées ces dernières années.

A Chenôve les associations peuvent compter sur le soutien de la municipalité qui, malgré un contexte économique compliqué, maintient son aide financière.

Bruno HABERKORN, Président  
Sylvain BLANDIN,  
Yves-Marie BRUGNOT,  
Sophie Moreau  
Groupe « Solidarité et Écologie pour Chenôve »